



FICHE PAYS



Madagascar

Population estimée :
25 674 196 habitants¹

Croissance annuelle de la population :
2,4 %²

Organisation territoriale :
6 provinces, 23 régions, 1695 communes (dont 1619 rurales)

Part des jeunes (-15 ans) :
39%³

Part de la population rurale :
60%⁴

- 1 : InStat, 2018
- 2 : Banque Mondiale (JMP) 2022
- 3 : Banque Mondiale (JMP) 2022, en % de la population totale
- 4 : Banque Mondiale (JMP) 2022

Source de la carte : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/jpg/madagascar-2_cle02b79d.jpg

État des lieux de l'accès aux services essentiels



Secteur eau : Une répartition inégale des ressources en eau sur le territoire (enjeux de quantité, qualité et accessibilité selon les zones). Faible capacité des structures de gestion des ouvrages et des communes pour assurer la maîtrise d'ouvrage locale.



Secteur assainissement : Forts enjeux liés à l'assainissement et au changement de comportements (défécation en plein air et dépotage sauvage largement répandus). Gestion des eaux usées peu développée en milieu urbain.



Secteur énergie : Une utilisation du charbon de bois et du bois de chauffe très répandue (importante déforestation). Des difficultés à l'échelle nationale pour trouver une main d'œuvre qualifiée pour la maintenance et gestion des installations.



Secteur déchets : Une priorité dans les grandes villes de Madagascar. Mise en place d'une stratégie nationale en mars 2021, pour renforcer les actions dans le secteur. Malgré cette volonté politique, les collectivités malgaches peinent à mettre en place un service efficace.

Taux d'accès dans les différents secteurs

Taux d'accès ⁵	Zone urbaine	Zone rurale
Accès à un service d'eau potable géré en toute sécurité ⁶ en 2022	41,29 %	9,6 %
Accès à l'assainissement géré en toute sécurité ⁶ en 2022	16,32 %	9,68 %
Accès à l'électricité ⁷ en 2021	72,6 %	10,9 %
Accès à des combustibles et techniques de cuisson propres ⁸ en 2021	3,6 %	0,5%

ZOOM SUR

la thématique des déchets

Selon une étude menée de 2015 à 2018⁹ sur la quantité d'ordure ménagères produites à Madagascar, environ 0,4kg de déchets ménagers sont produits par jour/habitant. Cette production est concentrée en zone urbaine où environ 42% des déchets échappent au système de gestion, quand celui-ci existe, et sont traités de manière informelle et non encadrés ou stockés dans des dépôts sauvages. La gestion municipale des déchets à Madagascar peine à se mettre en place¹⁰, par manque de ressources financières, en raison d'un manque de clarté au niveau des cadres réglementaires et au niveau de la répartition des compétences, mais aussi

en raison d'un manque de sensibilisation et d'implication des citoyens.

La gestion des déchets est une compétence communale mais l'exécution du service par les Communes Urbaines (CU) repose sur l'implication des Fokontany (subdivision administrative équivalent à un village). La pré-collecte est souvent assurée par des associations ou acteurs privés et la collecte, le transport, le traitement et la valorisation par des collectivités ou délégataires publics, ou des entreprises privées.

Quelques données sur la gestion des déchets en milieu urbain¹¹ :

Villes	Tonnes de déchets produits / jour	Tonnes de déchets collectés / jour	État de la déchèteries
Antananarivo	1 500	500*	Non-contrôlées
Tamatave	155	110	Partiellement contrôlées
Antsirabe	150	110	Non-contrôlées
Fort Dauphin	150	35	Contrôlée
Tuléar	120	60	Contrôlée
Mahajanga	115	60	Partiellement contrôlée
Fianarantsoa	80	50	Contrôlée
Diego Suarez	90	50	Non-contrôlées
Nosy Be	75	15	Non-contrôlées

* : Selon APIS Solutions, 10% de la population d'Antananarivo est desservie par les services de pré-collecte et de collecte de déchets.

Dans de nombreuses grandes villes du pays, des initiatives et acteurs pionniers ont développé des procédés de valorisation des déchets, mais cette filière mériterait d'être

mieux accompagnée, appuyée et encadrer à fin d'encourager et de faciliter le développement de ces solutions (transformation, recyclage, réutilisation...).

5 : En % de la population totale de la zone considérée

6 : JMP (WHO, UNICEF) [https://washdata.org/data/household#//](https://washdata.org/data/household#/)

7 : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.UR.ZS?locations=MG>

8 : Banque Mondiale (JMP) 2021

9 : Question de développement n°41, « Déchets urbains : entre gestion décentralisée et communs », décembre 2018. Synthèse des études et recherches de l'AFD.

10 : Ran'Eau, note synthétique secteur déchets, 2019

11 : Données recueillis auprès des Directions régionales de l'EAH de Madagascar, Ran'Eau, 2023

ILLUSTRATION

Caractérisation des déchets de la ville de Mahajanga (moyenne sur les années 2016 - 2017- 2018 ; 246 000 habitants en 2018)¹² :

Putrescibles alimentaires	32,11%
Bois/déchet vert	29,34%
Inertes/textile	19,04%
Papier /cartons	9,71%
Verre	2,40%
Métaux et ferrailles	2,10%
Fines de charbons	1,80%
Sachets plastiques	1,60%
Plastiques PET	1,10%
Autres Plastiques	0,80%

Se faire accompagner dans son projet :

En France

Sur les thématiques Eau et assainissement :
Liana Rajaonary du **pS-Eau** (rajaonary@pseau.org)

Sur la thématique Énergie :
Clément Lugagne de **Cicle** (clement.lugagne@reseau-cicle.org)

Dans votre région :
Les **réseaux régionaux multi-acteurs** (RRMA) implantés dans votre région, que vous pouvez retrouver [sur le site du programme 1%](#)

À Madagascar

ONG Ran'Eau raneau@raneau.org

Autres Ressources

Pour en savoir plus sur Madagascar :
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/madagascar/presentation-de-madagascar/>

Situation sécuritaire du pays :
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/madagascar/#securite>



Déchetèque sur le site d'AMORCE
Groupe de travail sur la gestion des déchets solides, [note synthétique](#) sur le cadre réglementaire



Fiche pays eau-assainissement du pS-Eau
site internet Ran'Eau, [page web Madagascar du pS-Eau](#)



Fiche pays énergies du reseau Cicle

12 : Données partagées par Madacompost

Les principaux acteurs malgaches à associer dans votre projet

Secteur de l'eau et de l'assainissement

Retrouvez plus d'informations sur [la fiche pays eau-assainissement du pS-Eau](#)



Échelle	Nom	Mandat
	Ministère de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (MEAH)	• Référent officiel et prioritaire des acteurs du secteur EAH, en charge de la conception et mise en œuvre de la politique sectorielle, ainsi que de la programmation et coordination de l'ensemble des activités.
Nationale	Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement	• Placé sous la tutelle du MEAH, elle veille à la bonne gestion intégrée des ressources en eau.
	Organisme Régulateur du Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement (SOREA)	• Organe technique, consultatif et exécutif chargé du contrôle du secteur de l'eau potable et de l'assainissement. (non opérationnel).
Déconcentrée	Directions régionales de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (DREAH)	• Coordination des interventions dans le domaine de l'EAH et appui à la programmation régionale.
Décentralisée	Communes	• La commune est affirmée comme maître d'ouvrage des systèmes d'accès à l'eau potable et d'assainissement sur son territoire. Elles doivent cependant satisfaire à certains critères pour être habilitées à exercer leur rôle de maître d'ouvrage. A ce jour, aucune commune malgache ne dispose d'habilitation, le MEAH assure donc la maîtrise d'ouvrage déléguée.
Urbain	Jirama (société d'Etat)	• Dans les principaux centres urbains, gestion de l'eau concédée par l'État.
Urbain et Rural	Entreprises privées ou associations d'usagers	• Contrats d'affermage pour la délégation de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau

Secteur de l'énergie

Retrouvez les principaux acteurs de l'énergie sur [la fiche pays énergies du réseau Cicle](#)



Échelle	Nom	Mandat
	Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH)	• Autorisation à intervenir dans le domaine de l'électricité.
	Jirama (dans les centres desservis)	• Identification et planification des besoins d'extension.
Nationale	Agence de Développement de l'Électrification Rurale (ADER)	• Veille au respect des cadres réglementaires dans le milieu relevant de sa compétence. Gestion du Fond Nationale d'Electricité (FNE). À solliciter pour tout projet d'électrification rurale par appel d'offres ou candidatures spontanées afin d'obtenir l'autorisation de faire une étude de faisabilité pour les projets.
	Autorité de Régulation de l'Électricité (ARELEC)	• Organe technique, consultatif et exécutif chargé du contrôle du secteur électricité.
	Office de Régulation de l'Électricité (ORE)	• Établissement public à caractère administratif instauré par la loi de libéralisation. L'ORE est chargé de déterminer et de publier les prix réglementés de l'électricité ; Surveiller le respect des normes de qualité du service électrique ; Contrôler et faire respecter les principes de la concurrence.

Secteur des déchets



Échelle	Nom	Mandat
Nationale	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène – Direction de l'Assainissement (MEAH) – Service de la gestion des déchets solides	• Référent officiel et prioritaire des acteurs du secteur EAH et du secteur des déchets solide. Avec le MEDD, ils ont la charge de la conception et mise en œuvre de la politique sectorielle, ainsi que de la programmation et coordination de l'ensemble des activités.
	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)	
	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	
Déconcentrée	Direction de la gestion des Pollutions, des Déchets et de l'Intégration de la Dimension Environnementale dans la Direction Générale de la Gouvernance Environnementale	• Autorisation à intervenir dans le domaine des déchets. Réception des travaux. Appui aux communes. Collecte des données d'accès et de gestion.
	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable et Directions régionales du MEAH	• Coordination des interventions dans le domaine de la gestion des déchets et appui à la programmation régionale.
Décentralisée	Direction Régionale de l'EAH	
Décentralisée	Communes et Fokontany	• Les communes sont compétentes en matière d'opérations de voirie, d'assainissement, d'hygiène et d'enlèvement des ordures ménagères.

De manière transversale sur tous les secteurs

Échelle	Nom	Mandat
Divers / autres	Régions	• Information et validation des projets à conduire, pour s'assurer de s'inscrire dans la planification de développement régional.
	Les opérateurs privés	• Échanges sur la mise en place des services d'accès à l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et l'énergie.
	Populations/associations d'usagers / association nationales ou internationales (ONG)	• Soutien pour la mise en œuvre des projets (diagnostic, gestion...) et la mise en réseau d'acteurs thématiques et/ou locaux. Promotion des bonnes pratiques de ces secteurs.
	Opérateurs informels	• Pour pallier les défaillances des autorités ou opérateurs en charge des différents services sur certains territoires, des opérateurs locaux et informels prennent parfois le relais, permettant aux populations de ces territoires d'accéder, bien que de façon informelle et souvent moins organisée, à certains services.

Quelques projets mixtes, dits multisectoriels (Liste non exhaustive à la date d'avril 2023)

Un projet multisectoriel, s'inscrit dans une vision globale de l'accès aux services essentiels afin de répondre de manière intégrée aux besoins des habitants des territoires ciblés.

Nom du projet	Amélioration de la salubrité publique (ASSMA II)	Santé et environnement
Lieu	Mahajanga, Madagascar	Mahajanga, Madagascar
Porteur	AIMF (Association Internationale des Maires de France)	Ville de Mulhouse
Partenaires du projet	Gescod, ENDA Madagascar, Clean Impact, SIA	Gescod, Ville de Hochfelden et son amicale des sapeurs-pompiers, Hôpitaux universitaires de Strasbourg, CHU de Mahajanga et Direction régionale de la Santé publique, ESF, IRD, Institut Pasteur de Madagascar et ENDA Madagascar
Montant du projet	1 360 000 €	2 216 440 €
Financements	SIAAP, AIMF, AESN	AFD, AERM, Territoires d'Énergie Alsace
Date du projet	2018 > 2022	2023 > 2025
Thématiques abordées	Eau, assainissement, gestion des déchets, biocombustible	Eau, assainissement, gestion des déchets, biocombustible, santé, protection civile
Pour aller plus loin	https://www.gescod.org/projet/amelioration-de-la-salubrite-publique-a-mahajanga/	https://www.gescod.org/projet/sante-environnement-mahajanga/

Nom du projet	Renforcement de l'accès aux services de base dans les communes d'Ambato Boeny et Ambesisika (ASBAA)	Assainissement liquide et solide concerté et durable dans 3 communes périphériques d'Antananarivo (ALISOTA)
Lieu	Ambato Boeny et Ambesisika, Madagascar	Antananarivo, Madagascar
Porteur	Ville et Agglomération de Saint-Louis	Gret
Partenaires du projet	Gescod et ESF (pour un projet complémentaire sur l'énergie)	Madacompost, Association Dlotontolo
Montant du projet	1 118 550 €	800 000 €
Financements	AFD, AERM	AFD, Métropole du Grand Lyon, Ville de Paris, The Stone Family Foundation, AgroParisTech
Date du projet	2021 > 2024	2018 > 2022
Thématiques abordées	Eau, assainissement, gestion des déchets	Eau, assainissement, gestion des déchets, biomasse
Pour aller plus loin	https://www.gescod.org/projet/parteneriat-avec-ambato-boeny-et-ambesisika/	https://gret.org/a-madagascar-de-nouvelles-perspectives-pour-la-gestion-des-dechets-urbains/

Nom du projet	RANOSOL : Le solaire au service de l'eau à Madagascar
Lieu	Isoanala, Andalatanosy, Antanimora, Madagascar
Porteur	FONDEM
Partenaires du projet	Aquassistance, FIMIFA, l'Alimentation en Eau dans le Sud (AES)
Montant du projet	497 000 €
Financements	Ville de Paris, Agence de l'Eau Seine Normandie, AES
Date du projet	2021 > 2024
Thématiques abordées	Eau, assainissement, accès à une source d'énergie
Pour aller plus loin	https://fondem.org/ranosol/